



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mercredi 6 décembre 2017 — N° 303

**Président de l'Assemblée nationale :
M. Jacques Chagnon**

QUÉBEC

La séance est ouverte à 9 h 40.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

Mme Gaudreault (Hull) fait une déclaration afin de souligner le 125^e anniversaire de l'Imprimerie Gauvin ltée.

M. Bergeron (Verchères) fait une déclaration afin de souligner le 65^e anniversaire de l'entreprise AGD Verchères Express inc.

M. Birnbaum (D'Arcy-McGee) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Hyman « Hymie » Skolnick, fondateur du restaurant Beautys.

M. Lefebvre (Arthabaska) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Daniel Gaudreau pour sa contribution à la protection de l'environnement.

Mme de Santis (Bourassa-Sauvé) fait une déclaration afin de souligner le succès de l'atelier culinaire Nourrir un enfant avec sœur Angèle.

6 décembre 2017

Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques) fait une déclaration afin de soutenir le travail de PolySeSouvient – Groupe des étudiants et diplômés de Polytechnique pour le contrôle des armes.

M. Bolduc (Mégantic) fait une déclaration afin de féliciter M. Samuel Dubois, récipiendaire du prix Hommage au civisme.

Mme Soucy (Saint-Hyacinthe) fait une déclaration afin de féliciter l'équipe de football des Lauréats du cégep de Saint-Hyacinthe, gagnante du Bol d'or.

M. Fortin (Sherbrooke) fait une déclaration afin de souligner l'initiative Le Noël Cogeco des stations de radio Rythme FM et 107,7 FM Estrie.

M. Lisée (Rosemont) fait une déclaration afin de souligner le 20^e anniversaire de l'organisme Parents pour la déficience intellectuelle.

À 9 h 52, M. Ouimet, premier vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 10 h 01.

6 décembre 2017

Moment de recueillement

Présentation de projets de loi

Mme Poirier (Hochelaga-Maisonneuve) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 1094 Loi proclamant le Mois du patrimoine hispanique

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 1094.

Dépôts de documents

Mme Boulet, ministre du Tourisme, dépose :

Le plan stratégique 2017-2020 du ministère du Tourisme.

(Dépôt n° 3905-20171206)

6 décembre 2017

Dépôts de rapports de commissions

M. Gaudreault (Jonquière), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission de l'administration publique qui, le 27 septembre, les 4 et 18 octobre ainsi que le 1^{er} novembre 2017, a procédé aux auditions des sous-ministres et des dirigeants d'organismes publics portant sur : le chapitre 3 du rapport du printemps 2017 du Vérificateur général du Québec intitulé « Réhabilitation des terrains contaminés », la gestion administrative et les engagements financiers du ministère du Tourisme, le suivi de la recommandation 1.4 du 35^e rapport de la Commission de l'administration publique, le suivi de la recommandation 7.1 du 33^e rapport de la Commission de l'administration publique, le chapitre 2 du rapport du printemps 2017 du Vérificateur général du Québec intitulé « Autorité des marchés financiers : activités de contrôle et Fonds d'indemnisation des services financiers ». Le rapport contient des observations, des conclusions et 9 recommandations.

(Dépôt n° 3906-20171206)

Dépôts de pétitions

M. Paradis (Lévis) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 258 citoyens et citoyennes du Québec, concernant le financement du Centre médical de Charlesbourg et la réouverture de son service sans rendez-vous.

(Dépôt n° 3907-20171206)

M. Rochon (Richelieu) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 286 citoyens et citoyennes du Québec, concernant un encadrement législatif et règlementaire relatif aux chiens d'assistance.

(Dépôt n° 3908-20171206)

6 décembre 2017

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Paradis (Lévis) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 745 citoyens et citoyennes du Québec, concernant le financement du Centre médical de Charlesbourg et la réouverture de son service sans rendez-vous.

(Dépôt n° 3909-20171206)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, M. Couillard, premier ministre, dépose :

Copie d'un article de *La Presse+*, en date du 27 octobre 2017, intitulé *L'UPAC et l'Assemblée nationale – L'indépendance du commissaire de l'UPAC n'est pas tributaire de sa nomination par l'Assemblée nationale.*

(Dépôt n° 3910-20171206)

Votes reportés

Conformément à l'article 103 du Code d'éthique et de déontologie des membres de l'Assemblée nationale, l'Assemblée tient le vote sur le rapport d'enquête du Commissaire à l'éthique et à la déontologie au président de l'Assemblée nationale au sujet de M. Claude Surprenant, député de Groulx.

Le rapport est adopté par le vote suivant :

(Vote n° 403 en annexe)

Pour : **105** Contre : **0** Abstentions : **5**

6 décembre 2017

Motions sans préavis

Mme D'Amours (Mirabel), conjointement avec M. Villeneuve (Berthier), M. Khadir (Mercier), M. Lelièvre (Gaspé) et Mme Ouellet (Vachon), présente une motion concernant la production du cannabis vendu par la Société québécoise du cannabis; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Couillard, premier ministre, conjointement avec M. Lisée, chef de l'opposition officielle, M. Legault, chef du deuxième groupe d'opposition, Mme Massé (Sainte-Marie-Saint-Jacques), M. Lelièvre (Gaspé) et Mme Ouellet (Vachon), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne la tenue, aujourd'hui le 6 décembre, de la Journée nationale de commémoration et d'action contre la violence faite aux femmes;

QU'elle profite de l'occasion pour se recueillir en hommage aux 14 jeunes femmes qui ont été assassinées le 6 décembre 1989 à l'école Polytechnique de Montréal;

QU'elle réitère le caractère inacceptable de la violence faite aux femmes et qu'elle salue le travail de ceux et celles qui mettent en œuvre des initiatives pour prévenir cette violence sous toutes ses formes et pour soutenir les victimes;

QU'enfin, les membres de l'Assemblée nationale observent une minute de silence en mémoire des victimes.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

À la demande de M. Ouimet, premier vice-président, l'Assemblée observe une minute de silence.

6 décembre 2017

M. Villeneuve (Berthier), conjointement avec M. Nadeau-Dubois (Gouin), M. Lelièvre (Gaspé) et Mme Ouellet (Vachon), présente une motion concernant le maintien en territoire agricole des terres ayant appartenu aux Sœurs de la Charité; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques), conjointement avec M. Cloutier (Lac-Saint-Jean), M. Lelièvre (Gaspé) et Mme Ouellet (Vachon), présente une motion concernant l’investissement des surplus accumulés dans le système d’éducation; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Tanguay, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission de la santé et des services sociaux, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l’égard du projet de loi n° 157, Loi constituant la Société québécoise du cannabis, édictant la Loi encadrant le cannabis et modifiant diverses dispositions en matière de sécurité routière;
- la Commission de la culture et de l’éducation, afin d’entendre les intéressés et procéder à l’étude détaillée des projets de loi d’intérêt privé suivants, et ce, dans l’ordre ci-après indiqué : le projet de loi n° 224, Loi concernant le morcellement d’un lot situé en partie dans l’aire de protection de la maison Louis-Degneau (anciennement maison Prévost) et dans l’aire de protection de la maison de Saint-Hubert (anciennement maison des Sœurs-du-Sacré-Cœur-de-Jésus); le projet de loi n° 234, Loi modifiant la Charte de l’Université de Montréal;
- la Commission de l’aménagement du territoire, afin d’entendre les intéressés et procéder à l’étude détaillée des projets de loi d’intérêt privé suivants, et ce, dans l’ordre ci-après indiqué : le projet de loi n° 230, Loi concernant la Municipalité de Notre-Dame-des-Pins; le projet de loi n° 233, Loi concernant un immeuble situé sur le boulevard Décarie à Montréal;

6 décembre 2017

- la Commission de l'économie et du travail, afin d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 149, Loi bonifiant le régime de rentes du Québec et modifiant diverses dispositions législatives en matière de retraite.

M. Ouimet, premier vice-président, donne l'avis suivant :

- la Commission des relations avec les citoyens se réunira en séance publique afin de procéder aux consultations particulières et auditions publiques dans le cadre du mandat d'initiative portant sur la place des femmes en politique.

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Prise en considération de rapports de commissions

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission de la culture et de l'éducation qui a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 151, Loi visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel dans les établissements d'enseignement supérieur, ainsi que l'amendement transmis par Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques).

L'amendement est déclaré recevable.

Après débat, l'amendement est rejeté.

Le rapport est adopté.

6 décembre 2017

Adoption

M. Leitão, ministre des Finances, propose que le projet de loi n° 146, Loi donnant suite principalement à des mesures fiscales annoncées à l'occasion du discours sur le budget du 28 mars 2017, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée à la majorité des voix et, en conséquence, le projet de loi n° 146 est adopté.

M. Leitão, ministre des Finances, propose l'ajournement des travaux au jeudi 7 décembre 2017, à 9 h 40.

La motion est adoptée.

À 12 h 39, M. Ouimet, premier vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au jeudi 7 décembre 2017, à 9 h 40.

Le Président

JACQUES CHAGNON

6 décembre 2017

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur le rapport d'enquête du Commissaire à l'éthique et à la déontologie au président de l'Assemblée nationale au sujet de M. Claude Surprenant, député de Groulx :

(Vote n° 403)

POUR - 105

Anglade (PLQ)	David (PLQ)	Lavallée (CAQ)	Reid (PLQ)
Arcand (PLQ)	de Santis (PLQ)	LeBel (PQ)	Roberge (CAQ)
Auger (PLQ)	Drolet (PLQ)	Leclair (PQ)	Rochon (PQ)
Barrette (PLQ)	Fortin (PLQ)	Lefebvre (CAQ)	Rotiroti (PLQ)
Bergeron (PQ)	(Sherbrooke)	Legault (CAQ)	Rousselle (PLQ)
Bernier (PLQ)	Fortin (PLQ)	Léger (PQ)	Roy (CAQ)
Bérubé (PQ)	(Pontiac)	Leitão (PLQ)	(Montarville)
Billette (PLQ)	Fournier (PLQ)	Lemay (CAQ)	Roy (PQ)
Birnbaum (PLQ)	(Saint-Laurent)	Lessard (PLQ)	(Bonaventure)
Blais (PLQ)	Fournier (PQ)	Lisée (PQ)	Samson (CAQ)
Bolduc (PLQ)	(Marie-Victorin)	Maltais (PQ)	Sauvé (PLQ)
Bonnardel (CAQ)	Gaudreault (PQ)	Marceau (PQ)	Schneeberger (CAQ)
Boucher (PLQ)	(Jonquière)	Martel (CAQ)	Simard (PLQ)
Boulet (PLQ)	Giguère (PLQ)	Matte (PLQ)	(Charlevoix-Côte-de-Beaupré)
Bourcier (PQ)	Girard (PLQ)	Melançon (PLQ)	Simard (PLQ)
Bourgeois (PLQ)	Guilbault (CAQ)	Ménard (PLQ)	(Dubuc)
Busque (PLQ)	Habel (PLQ)	Montpetit (PLQ)	Soucy (CAQ)
Caire (CAQ)	Hardy (PLQ)	Moreau (PLQ)	Spénard (CAQ)
Carrière (PLQ)	Heurtel (PLQ)	Morin (PLQ)	St-Denis (PLQ)
Charbonneau (PLQ)	Hivon (PQ)	Nichols (PLQ)	Tanguay (PLQ)
Charette (CAQ)	Huot (PLQ)	Ouellet (PQ)	Thériault (PLQ)
Charlebois (PLQ)	Iracà (PLQ)	(René-Lévesque)	Therrien (PQ)
Chevarie (PLQ)	Jean (PQ)	Paradis (CAQ)	Tremblay (PLQ)
Cloutier (PQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	(Lévis)	Turcotte (PQ)
Coiteux (PLQ)	Kelley (PLQ)	Picard (CAQ)	Vallée (PLQ)
Couillard (PLQ)	Kotto (PQ)	Plante (PLQ)	Vallières (PLQ)
Cousineau (PQ)	Laframboise (CAQ)	Poirier (PQ)	Vien (PLQ)
D'Amour (PLQ)	Lamarre (PQ)	Polo (PLQ)	Villeneuve (PQ)
D'Amours (CAQ)	Lamontagne (CAQ)	Proulx (PLQ)	Weil (PLQ)

ABSTENTIONS - 5

Khadir (IND)	Nadeau-Dubois (IND)
Lelièvre (IND)	Ouellet (IND)
Massé (IND)	(Vachon)